



**Audit & Strategy**

## **EO2**

**Société anonyme au capital de 2.551.209 Euros  
36 avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF  
493 169 932 RCS NANTERRE**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2021**

**Aux actionnaires,**

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EO2 relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 28 février 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> mars 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 28 février 2021 est de 950 k€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes « Titres immobilisés », « Etat des immobilisations » et « Etat des provisions » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### *Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financières et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### *Rapport sur le gouvernement d'entreprise*

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### *Autres informations*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTITE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

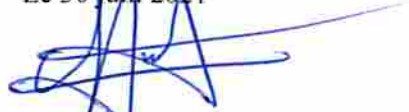
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quincy-Voisins  
Le 30 juin 2021



**Franck CHARTON**  
**AUDIT & STRATEGY**  
**FINANCE MANAGEMENT**  
**Société de Commissariat aux Comptes**

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 28/02/2021 12			Exercice N-1 29/02/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	105 136	104 736	400	1 895	1 495-	78.91-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	1 551	1 551		70	70-	100.00-
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 781	3 110	671	1 031	360-	34.92-
	Autres immobilisations corporelles	103 349	100 440	2 908	6 552	3 643-	55.61-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 303 517	354 000	949 517	783 177	166 340	21.24	
Créances rattachées à des participations				510-	510	100.00	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	184 753		184 753	592 274	407 521-	68.81-	
<b>Total II</b>	<b>1 702 086</b>	<b>563 837</b>	<b>1 138 249</b>	<b>1 384 489</b>	<b>246 240-</b>	<b>17.79-</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	19 263		19 263	522	18 741	NS
<b>Créances (3)</b>							
Clients et comptes rattachés	203 742	1 288	202 454	363 555	161 101-	44.31-	
Autres créances	4 095 103	109 752	3 985 350	4 206 398	221 047-	5.26-	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	6 355 540		6 355 540	6 688 655	333 116-	4.98-	
Charges constatées d'avance (3)	59 888		59 888	53 504	6 385	11.93	
<b>Total III</b>	<b>10 733 535</b>	<b>111 041</b>	<b>10 622 494</b>	<b>11 312 634</b>	<b>690 139-</b>	<b>6.10-</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>12 435 621</b>	<b>674 877</b>	<b>11 760 743</b>	<b>12 697 123</b>	<b>936 379-</b>	<b>7.37-</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

184 753

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		28/02/2021	12/29/02/2020	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 551 209 )	2 551 209	2 425 875	125 334	5.17
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 153 530	7 461 802	308 273-	4.13-
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	263 171	263 171		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 488 326		1 488 326	
Report à nouveau		4 333 662-	4 333 662	100.00	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>277 383-</b>	<b>6 064 576</b>	<b>6 341 959-</b>	<b>104.57-</b>	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>11 178 853</b>	<b>11 881 762</b>	<b>702 909-</b>	<b>5.92-</b>	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
PROVISIONS	Provisions pour risques	97 000		97 000	
	Provisions pour charges	0	62 042	62 042-	100.00-
	<b>Total III</b>	<b>97 000</b>	<b>62 042</b>	<b>34 958</b>	<b>56.35</b>
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	8 538	16 208	7 670-	47.32-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 124	161 943	28 181	17.40	
Dettes fiscales et sociales	286 228	575 167	288 939-	50.24-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	<b>484 890</b>	<b>753 318</b>	<b>268 428-</b>	<b>35.63-</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>11 760 743</b>	<b>12 697 123</b>	<b>936 379-</b>	<b>7.37-</b>	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

484 890 753 318

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 28/02/2021 12			Exercice N-1 29/02/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	290 603		290 603	257 039	33 565	13.06
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	290 603		290 603	257 039	33 565	13.06
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			174 562	21 096	153 466	727.45
Autres produits			632	37	595	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			465 798	278 172	187 626	67.45
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises				60	60-	100.00-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			384 001	334 976	49 025	14.64
Impôts, taxes et versements assimilés			16 865	3 422	13 443	392.83
Salaires et traitements			369 058	521 897	152 839-	29.29-
Charges sociales			358 107	254 178	103 929	40.89
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 569	8 357	2 788-	33.36-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 288		1 288	
Dotations aux provisions				62 042	62 042-	100.00-
Autres charges			4 861	658	4 203	639.06
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 139 749	1 185 589	45 840-	3.87-
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			673 951-	907 416-	233 465	25.73
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1	
	28/02/2021	12	29/02/2020	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 796		9 145	650 7.11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	510		510	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>10 306</b>		<b>9 145</b>	<b>1 160 12.69</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	210 752			210 752
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>210 752</b>			<b>210 752</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>200 447-</b>		<b>9 145</b>	<b>209 592- NS</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>874 398-</b>		<b>898 271-</b>	<b>23 874 2.66</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	556			556
Produits exceptionnels sur opérations en capital	54 613		7 022 339	6 967 726- 99.22-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>55 169</b>		<b>7 022 339</b>	<b>6 967 170- 99.21-</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	353		1 080	728- 67.36-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 028		654 736	621 708- 94.96-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>33 380</b>		<b>655 816</b>	<b>622 436- 94.91-</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>21 789</b>		<b>6 366 523</b>	<b>6 344 734- 99.66-</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	575 226-		596 324-	21 098 3.54
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>531 273</b>		<b>7 309 656</b>	<b>6 778 384- 92.73-</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>808 655</b>		<b>1 245 080</b>	<b>436 425- 35.05-</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>277 383-</b>		<b>6 064 576</b>	<b>6 341 959- 104.57-</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées  
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

SA E02

36 avenue Pierre Brossolette

92240 MALAKOFF

**ANNEXE DU 01/03/2020 AU 28/02/2021**

**AUDITIS**  
5 Rue René Char

21000 DIJON  
03 80 74 90 50

## **ANNEXE**

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 760 743.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 290 603.49 Euros et dégageant un déficit de 277 382.52- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/03/2020 au 28/02/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **OPERATION SUR LE CAPITAL SOCIAL :**

##### **Augmentation de capital**

A la suite de la période d'acquisition des actions gratuites attribuées le 23 octobre 2019 par le conseil d'administration, l'attribution définitive des actions gratuites (242 588 actions) au profit de leur bénéficiaires a été constatée et l'augmentation de capital, par incorporation de réserve correspondante a été réalisée.

M. Grégoire DETRAUX acquiert 121 294 actions gratuites d'une valeur nominale d'un euro

M. Guillaume POIZAT acquiert 121 294 actions gratuites d'une valeur nominale d'un euro

En conséquence le capital social est augmenté de 242 588 € par incorporation de réserves.

##### **Réduction de capital :**

Le conseil d'administration du 28 octobre 2020 constate la réalisation définitive de la réduction de capital décidée par l'AGE du 23 juillet 2019.

Le capital est réduit de 117 254 € par annulation des titres auto détenus par la société dans le cadre d'un plan de rachats d'actions. L'écart entre la valeur de rachat des titres auto détenus et leur valeur nominale a été prélevé sur la prime d'émission pour un montant de 308 272,50 €.

En conséquence de ces opérations sur le capital social de la société, le capital social de la société après ces opérations s'élève à 2 551 209 € réparti en 2 551 209 actions d'une valeur nominale de 1 €.

#### **CROISSANCE EXTERNE :**

La société a participé au rachat de la société SVM via la création d'une holding intermédiaire NEW SVM dans laquelle EO2 a pris une participation à hauteur de 51% via la détention de 171 850 actions d'une valeur nominale de 1 €.

La société SVM permet au groupe de compléter son offre dans le domaine des services énergétiques.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

### **Conséquences de l'événement Covid-19 :**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), de règlement ANC 2014-03 et suivants et de toute autre réglementation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	45 980	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	105 136	
Terrains		1 551	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 781	
Installations générales agencements aménagements divers		10 487	
Matériel de transport		48 359	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		44 503	
	TOTAL	108 680	
Autres participations		1 133 177	170 850
Prêts, autres immobilisations financières		592 274	789 265
	TOTAL	1 725 450	960 115
	TOTAL GENERAL	1 985 246	960 115

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL	45 980	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		105 136
Terrains			1 551
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 781
Installations générales agencements aménagements divers			10 487
Matériel de transport			48 359
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			44 503
	TOTAL		108 680
Autres participations		510	1 303 517
Prêts, autres immobilisations financières		1 196 786	184 753
	TOTAL	1 197 296	1 488 270
	TOTAL GENERAL	1 243 276	1 702 086

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieure au prix d'achat.

L'acquisition d'autres participations correspond à la prise de participation dans la société NEW SVM.

La prise de participation de la société NEW SVM a eu lieu en mai 2020 pour 170 850 euros. EO2 détient directement 51% de la société NEW SVM au 28/02/2021.

Les prêts et autres immobilisations financières comprennent une cession à hauteur de 425 526,50 € correspondant à l'annulation des titres auto détenus par réduction du capital.

## ANNEXE

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	45 980		45 980	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	103 241	1 495		104 736
Terrains	1 480	70		1 551
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 750	360		3 110
Installations générales agencements aménagements divers	8 852	959		9 811
Matériel de transport	47 714	645		48 359
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 231	2 040		42 271
TOTAL	101 027	4 074		105 101
TOTAL GENERAL	250 247	5 569	45 980	209 837

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 495				
Terrains	70				
Instal.techniques matériel outillage indus.	360				
Instal.générales agenc.aménag.divers	959				
Matériel de transport	645				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 040				
TOTAL	4 074				
TOTAL GENERAL	5 569				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	62 042	97 000	62 042		97 000
TOTAL	62 042	97 000	62 042		97 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	350 000	4 000			354 000
Sur autres immobilisations financières	510		510		
Sur comptes clients	93 787	1 288	93 787		1 288
Autres provisions pour dépréciation		109 752	0		109 752
TOTAL	444 297	115 040	94 297		465 041
TOTAL GENERAL	506 340	212 040	156 339		562 041
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation financières</b>		1 288	155 830		
		210 752	510		

Une provision pour risque de 62 042€ avait été comptabilisée dans le cadre du plan d'attribution d'action gratuite voté par le conseil d'administration du 23/10/2019. Le plan d'attribution portait sur 242 588 actions à la valeur nominale au cours de la clôture de 3.59 euros.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

La provision de 62 042 € correspondaient à la quote part de contributions patronales spécifiques sur cette attribution acquise à la clôture du précédent exercice. Les actions gratuites ayant été définitivement acquises par leurs bénéficiaires au cours de l'exercice, la contribution patronale spécifique a été réglée par la société et la provision a été reprise.

La dotation de provision de 97 000 € correspond à une demande bancaire au titre de l'engagement de caution pris par EO2 dans le cadre d'un emprunt contracté par le SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE en vue de l'acquisition d'un bien immobilier. La société EO2 avait accordé cette caution alors qu'elle était associée de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE. Cette provision a été constituée à la suite de la mise en redressement judiciaire de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE en date du 16/10/2020 qui a généré une demande de substitution en tant que caution au paiement des échéances de l'emprunt. Cette demande de substitution est contestée par la société EO2 dans le mesure où le protocole de cession des titres de la SCI TERRE PLEIN DE BLAINVILLE par lequel EO2 a cédé sa participation dans la SCI portait l'engagement de l'acquéreur d'obtenir la main levée de la caution d'EO2.

Les titres de la société MMR d'une valeur de 350 000 € font l'objet d'une dépréciation à 100% de la valeur des titres. Cette dépréciation a été comptabilisée pour tenir compte de la dégradation de la situation financière de l'entreprise.

Les créances et dettes commerciales détenues sur la société MMR ont été reclassées en compte courant au cours de l'exercice pour aboutir une créance nette d'un montant de 109 752 €, créance qui a été intégralement dépréciée. La créance client ayant été transférée en compte courant, la dépréciation de cette créance à hauteur de 93 787 € a été intégralement reprise.

La participation dans la société RCAC d'une valeur de 4 000 € a été intégralement dépréciée pour tenir compte du risque d'absence de valeur vénale des titres à moyen terme. Les perspectives financières de cette société laissent à penser sa capacité à rembourser son endettement bancaire et intragroupe mais sans création de valeur supplémentaire.

## ANNEXE

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	184 753	172 019	12 734
Clients douteux ou litigieux	1 358	1 358	
Autres créances clients	202 384	202 384	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 322	6 322	
Impôts sur les bénéfiques	102 689	102 689	
Taxe sur la valeur ajoutée	136 147	136 147	
Groupe et associés	3 826 964	3 826 964	
Débiteurs divers	22 980	22 980	
Charges constatées d'avance	59 888	59 888	
<b>TOTAL</b>	<b>4 543 486</b>	<b>4 530 752</b>	<b>12 734</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	8 538	8 538		
Fournisseurs et comptes rattachés	190 124	190 124		
Personnel et comptes rattachés	124 854	124 854		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 337	119 337		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 460	36 460		
Autres impôts taxes et assimilés	5 577	5 577		
<b>TOTAL</b>	<b>484 890</b>	<b>484 890</b>		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions / parts sociales	1.0000	2 425 875	242 588	117 254	2 551 209

Les actions créées et remboursées sur l'exercice correspondent aux opérations d'augmentation de capital suite à attribution d'actions gratuites et de réduction de capital suite à annulation d'actions auto détenues

Au 28/02/2021, 13 206 actions sont auto détenues par la société EO2 pour une valeur totale de 72 554 euros.

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.



## **ANNEXE**

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- logiciels informatiques de	1 à 3 ans
- brevets	7 ans
- agencements, aménagements des terrains de	6 à 12 ans
- constructions de	10 à 20 ans
- agencement des constructions	12 ans
- matériel et outillage industriel	5 ans
- agencements, aménagements, installations de	3 à 10 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel de bureau et informatique de	3 à 10 ans
- mobilier de	5 à 10 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**ANNEXE**

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	196 864
Disponibilités	20 073
<b>Total</b>	<b>216 937</b>

**Détail des produits à recevoir**

	Montant
INTERETS COURUS CAT	20 074
INTERETS COURUS CC WEYA	1 722
INTERETS COURUS CC RCAC	2 233
FAE WEYA	31 063
FAE EO2 AUVERGNE	158 900
FAE DIVERSES	6 900
<b>Total</b>	<b>220 892</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 418
Dettes fiscales et sociales	164 715
<b>Total</b>	<b>234 133</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	59 888
<b>Total</b>	<b>59 888</b>

**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	11 881 762
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	11 881 762
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	11 881 762
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation du capital	425 526-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	11 456 236
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>425 526-</b>
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	<b>425 526-</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Total	4

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	874 398-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	21 789	
Résultat comptable (hors participation)	277 383-	

La société E02 est intégrée fiscalement avec les sociétés E02 AUVERGNE et DU CHADEAU . E02, en tant que société mère, conserve les économies liées à l'intégration fiscale. Au titre de l'exercice, cette économie s'élève à 575 226€.

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		6 510 317
SAS DU CHADEAU Caution solidaire / emprunt	6 117 190	
E02 Auvergne caution solidaire BPIF et B Popu	329 451	
RCAC caution solidaire 30% sur emprunt 600000	63 676	
Total (1)		6 510 317
(1) Dont concernant les filiales		6 843 498

Maintien de l'actionariat dans la société NEW SVM pendant toute la durée de l'emprunt contracté auprès de la BP AURA d'un montant de 1 220 000 € destiné au rachat des 2 500 titres de la société SVM.

##### Engagements reçus

NEANT

## ANNEXE

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant de l'engagement pour retraite s'élève à 29 391€ au 31/12/2020.

### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	9 180
35 à 44 ans	21 à 30 ans	20 210
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		29 390

### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- taux de rotation faible
- taux d'actualisation 0.42 %

## **ANNEXE**

Exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

### **Accroissements et allègements dette future d'impôt**

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Déficits reportables antérieurs à l'intégration fiscale : 1 148 197€.

Déficits reportables issus de l'intégration fiscale : 1 993 173 €.

### **Identité des sociétés mères consolidant les comptes**

(PCG Art. 831-3)

La société EO2 est la société mère d'un groupe qui présente des comptes consolidés

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SA E02  
92240 MALAKOFF

Page : 22

Société <b>A. Renseignements détaillés</b>	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
-57 DU CHATEAU	747 000	113 335	100.00	747 000	747 000	197 068	6 117 190		926 179		
-55 WEYA	304 420	1 303 350	54.39	31 667	31 667	152 475		2 976 037	273 418		
-NEW SVM	335 000		51.00	170 850	170 850	35 000			39 054		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-MMR	245 000	429 330	50.00	350 000		109 752		1 928 173	98 408		
-RCAC	20 000	52 101	20.00	4 000		55 843	63 676	182 251	13 629		
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
-BONI RACHAT	54 613	
-Prescription dette frs	556	
<b>Total</b>	<b>55 169</b>	
Charges exceptionnelles		
-MALI RACHAT	32 517	
-PENALITE	352	
-CESSION TITRE	510	
<b>Total</b>	<b>33 379</b>	